

ne, & que les sénateurs eurent pris leurs places, les maréchaux ouvrirent l'assemblée par des discours analogues à la circonstance; & l'on nomma neuf députés, trois du sénat & six de l'ordre équestre, pour rédiger les constitutions qui seront proposées à la Diète; après quoi la séance fut remise à hier. Comme l'assemblée se tint à huit clos, on n'est pas encore informé de ce qui s'y est passé.

Le lendemain 27 vers midi, le Roi retourna au sénat, avec le même cortège de la veille. On y admit quelques dignitaires & officiers du royaume & de la Lithuanie; mais on donna l'exclusion à Mr. Kossakowski, official de Trocki, évêque *in partibus*, qui dans les diétines de Lithuanie avoit dit: *la foi, la liberté périssent*. On a aussi refusé Mr. Kassakowski son frere, quoiqu'il eût été élu nonce du district de Kowno. Il étoit un des maréchaux de la confédération de Bar. Plusieurs autres essuierent comme lui un tel refus. On continua dans cette séance de prendre quelques arrangemens qui avoient été proposés la veille. Il fut enjoint à toute l'armée de prêter le serment au Roi seul & aux états confédérés. On donna au maréchal de la confédération de Lithuanie pour secrétaire Mr. Raés, gentilhomme du palatinat de Trocki. Enfin il est réglé qu'aucun de nos magnats ne pourra sortir de la ville sans la permission du comte de Bruhl, grand-maître d'artillerie.

Le 29, le Roi fit un discours très-véhément. Sa Majesté y dit entre-autres choses: